

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (UE) n° 178/2010 de la Commission du 2 mars 2010 modifiant le règlement (CE) n° 401/2006 en ce qui concerne les arachides, les autres graines oléagineuses, les fruits à coque, les noyaux d'abricot, la réglisse et l'huile végétale

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 52 du 3 mars 2010)

Page 37, à l'annexe I, point D.2.2, tableau 1 «Subdivisions des lots en sous-lots en fonction du produit et du poids du lot»: au lieu de:

«Produit	Poids du lot (en tonnes)	Poids ou nombre de sous-lots	Nombre d'échantillons élémentaires	Poids de l'échantillon global (en kg)
Arachides, autres graines oléagineuses, noyaux d'abricot et fruits à coque	500	100 tonnes	100	20
	> 125 et < 500	5 sous-lots	100	20
	15 et 125	25 tonnes	100	20
	< 15	—	10-100 (*)	20»

lire:

«Produit	Poids du lot (en tonnes)	Poids ou nombre de sous-lots	Nombre d'échantillons élémentaires	Poids de l'échantillon global (en kg)
Arachides, autres graines oléagineuses, noyaux d'abricot et fruits à coque	≥ 500	100 tonnes	100	20
	> 125 et < 500	5 sous-lots	100	20
	≥ 15 et ≤ 125	25 tonnes	100	20
	< 15	—	10-100 (*)	≤ 20»